



HOMMAGE A FEU L'HONORABLE DEPUTE AMINATA LAOBE LO

Monsieur le Ministre des Affaires sociales et des Relations avec les Institutions, Mes Chers Collègues Mesdames, Messieurs, Cela fait quinze jours maintenant que notre collègue Aminata Laobé LO nous a quittés.

Monsieur le Ministre des Affaires sociales et des Relations avec les Institutions, Mes Chers Collègues Mesdames, Messieurs, Cela fait quinze jours maintenant que notre collègue Aminata Laobé LO nous a quittés. Au sens plein du terme, c'est une brave femme qui s'en est allée. S'il est permis de le dire, Aminata Laobé LO s'est faite toute seule, par sa volonté et son intelligence. Son court séjour parmi nous dans cette Assemblée nous en a fourni d'exemplaires facettes, et rend notre tristesse encore plus vive. Aminata Laobé LO s'est illustrée dans le commerce. De cette profession, elle a tiré les ressources pour répondre, sans compter, aux sollicitations de ses concitoyens de Louga. C'est sur ce terrain de l'action sociale désintéressée que la politique l'a rattrapée, en 2000, à l'avènement de l'alternance. Au demeurant, avait-elle le choix ? Son oncle, Lamine LO, ancien gouverneur de Dakar, a été député, tout comme son frère Momar LO. Les solides attaches familiales et sociales d'Aminata Laobé LO dans la Ville de Louga l'ont, presque naturellement, amenée à la politique, pour mieux servir le Ndiambour et son pays, le Sénégal. Ainsi, fortement adossée au vécu quotidien des lougatois, elle a brillamment plaidé la délocalisation de la maison d'arrêt dont la situation, au centre ville, n'était pas dépourvue d'inconvénients. Malheureusement, la belle trajectoire qui lui était promise n'a pas écrit toutes ses lignes. Monsieur le Ministre, Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, Je vous demande d'associer fortement à vos prières notre collègue Aminata Laobé LO et vous invite à observer quelques instants de recueillement. (Je vous remercie) Mamadou SECK

Publié le 24 septembre 2014